

MIC DU PIC SAINT MICHEL

Maison des Jeunes et de la Culture
Maison pour Tous

Guide de l'Adhérent

MJC du Pic Saint Michel
7 rue du 11 Novembre - 38640 Claix

06 14 88 22 40

Vous venez de vous inscrire à la MJC. Nous sommes heureux de vous compter parmi nos adhérents. Ce document a pour but de vous familiariser avec son fonctionnement, pour que la MJC devienne « votre maison ».

La Maison des Jeunes et de la Culture est une association d'Éducation Populaire régie par la loi du 1er juillet 1901, créée en 1965.

La vie de l'association repose prioritairement sur l'engagement des bénévoles qui en assurent la gestion. C'est un équipement de proximité ouvert à tous.

Les orientations de la MJC s'articulent autour de trois pôles : ateliers de pratiques, environnement, actions culturelles et lien social. Elle propose plus de 30 ateliers.

Le conseil d'administration et le bureau donnent les orientations, impulsent les évolutions de la structure et des activités chaque saison. A ce jour, 5 bénévoles sont engagés dans la gestion au quotidien de la MJC ce qui est malheureusement insuffisant pour la pluralité, la diversité et la dynamique de ses actions.

Son financement provient majoritairement de la participation des adhérents, des subventions de la commune, ainsi que ponctuellement, d'autres institutions pour des projets spécifiques.

Valeurs

- Ouverture à tous les publics sans distinction sociale, culturelle, ethnique ou religieuse.
- Accès de tous à l'éducation permanente et à la culture à travers des actions diversifiées.
- Engagement citoyen par des pratiques privilégiant la réflexion collective, la solidarité, la prise d'initiative et de responsabilité.

Adhésion & Inscription

- ► Toute activité à la MJC est subordonnée à une adhésion à l'association.
- ▶ Cette adhésion implique l'acceptation tacite des statuts et règlements qui régissent la vie de la MJC, disponibles au secrétariat.
- L'adhésion est valable pour la saison de septembre à août. Elle n'est pas remboursable, même en cas d'annulation d'une activité.
- Le renouvellement de l'adhésion s'effectue à partir du mois de juin lors du début des inscriptions aux activités de la saison à venir.

Adhésions	Claixois	Extérieurs
Enfant—Ado	12€	21€
Adultes	20€	29€
Famille 2 personnes	33€	42€
Famille 3 personnes et plus	39€	48€

Partielle:

en fonction de l'activité ponctuelle, stage...

Des STAGES
enfant -ado - adulte sont
proposés durant les vacances
scolaíres ou week-end
Consultez régulièrement no-

tre site pour être informés!

Contacts

Conseil d'Administration

Présidente : Christine Giazzi
 Trésorier : Françoise Vial
 Secrétaire : Béatrice Cahu

▶ Karine De Rougemont - Alain Giodda

Informations pratiques

MJC du Pic Saint Michel
7 rue du 11 Novembre - 38640 Claix

Téléphone: 06 14 88 22 40

Messagerie : mjc.claix@orange.fr Site : http://www.mjc-claix.com







Horaires d'ouverture au public du secrétariat

▶ Lundi: 8h30-12h00 / 13h30-18h00
 ▶ Mardi: 8h30-12h00 / 13h30-18h00
 ▶ Mercredi: 9h-12h00 / 13h30-19h00

Jeudi: 13h30-18h00Vendredi: 8h30-12h00

Déroulement des activités

- Les activités de la MJC se déroulent de septembre à juin sur la base de 30 séances (dont le spectacle pour ceux qui y participent), hors vacances scolaires et jours fériés sauf cas particuliers précisés dans la plaquette d'activités.
- Les adhérents s'engagent à respecter les jours et les horaires des activités auxquelles ils sont inscrits. Tout changement exceptionnel ne peut se faire gu'avec l'accord formel de l'animateur de l'activité.
 - ▶ En cas de nécessité, le lieu des activités peut être modifié, les adhérents sont alors prévenus.

Séance d'essai

- Dans le cadre des **portes ouvertes en fin de saison** : 1 essai gratuit sur réservation au secrétariat.
- **En début de saison** : essai payant : 10€ la séance décomptés de la cotisation si l'inscription est finalisée. Les essais ne sont pas prioritaires et ne seront possible que s'il reste des places dans les activités.

Tarifs

- ▶ Les tarifs des cours tiennent compte des salaires et charges patronales ou du taux horaire du prestataire, des frais spécifiques à chaque enseignement et du fonctionnement général de l'association. Les tarifs sont déterminés annuellement par le Conseil d'Administration. Ils sont dégressifs si plusieurs enfants d'une même famille sont inscrits (2 enfants inscrits : -15% sur l'activité la moins chère, 3 enfants inscrits : -20 % sur l'activité la moins chère.)
- ▶ Deux types de tarifs sont appliqués : l'un pour les claixois, l'autre, majoré pour les non claixois qui bénéficient des équipements de la commune.

Attention : la participation financière à un cours interrompu par l'adhérent n'est remboursable en aucun cas.

Annulation d'une activité du fait de la MJC

- ▶ Pour pouvoir débuter, **chaque activité demande un nombre minimum d'inscrits pour assurer l'équilibre financier de la MJC**. En dessous de ce seuil, elle n'a pas lieu sauf exceptionnellement, après étude, délibération et accord du Conseil d'Administration.
- ▶ Toute annulation du fait de la MJC donne lieu au remboursement de la cotisation d'activité. Celui-ci se fera au prorata du nombre de séances non honorées.

Assurance

▶ Les cotisations aux activités comprennent une assurance qui couvre les dommages aux biens et l'indemnisation des dommages corporels causés aux tiers. Elle intervient en complément des autres assurances souscrites par les adhérents personnellement.

Bienvenue dans notre belle maison en espérant vous compter parmi nos membres actifs ayant la capacité à apporter leur énergie, leur temps à toujours consolider cette MJC qui est un fleuron culturel, social et convivial de grande qualité dans notre commune.